

# La grande faute d'un pasteur suisse. Blaye, 1914

L'attitude de la communauté protestante française s'est traduite dès le début de la guerre par un patriotisme sans faille. Comme le rappelle André Encrevé dans son introduction au colloque sur « Les Protestants français et la Première Guerre mondiale », les instances dirigeantes des Églises protestantes publient des déclarations sans équivoque à ce sujet, qu'il s'agisse de l'Adresse du Conseil de l'Union nationale des Églises réformées évangéliques, dans le numéro du 6 août 1914 du *Christianisme au XX<sup>e</sup> siècle*, ou celle du Conseil de l'Union nationale des Églises réformées, dans le numéro du 15 août 1914 d'*Évangile et Liberté*<sup>1</sup>. Car les protestants français, considérant que la défense nationale est une nécessité impérieuse, estime que la France ne porte aucune responsabilité dans le déclenchement de cette guerre, et qu'elle ne fait que se défendre contre une attaque totalement injustifiée.

Non seulement les protestants ont payé de leur personne sur le front tout au long du conflit, y compris des pasteurs qui adhéraient à une organisation pacifiste, comme *La paix par le droit* par exemple, lesquels n'hésitent pas à répondre à l'ordre de mobilisation, mais ils ont fait preuve aussi, à l'arrière, en tant que religieux, d'engagement et d'humanité, pour la défense des droits humains. C'est le cas du pasteur évangélique Paul Margot (1866-1956), de nationalité suisse, présent en France depuis 1897, comme vendeur de bibles et d'ouvrages de théologie, et qui exerce ensuite son pastorat dans deux communes des Pyrénées-Orientales, puis des Landes et à La Bergerie (Charente-Inférieure), avant d'être nommé desservant de l'Église de Blaye (Gironde).

## CONVOIS DE BLESSÉS

Lors de la bataille de la Marne, du 6 au 12 septembre 1914, l'invasion allemande est stoppée net par la contre-offensive des armées françaises, au prix de pertes énormes des deux côtés et d'un nombre très élevé de blessés. Selon les règlements prévus par l'organisation sanitaire, les blessés, transportés par les brancardiers, sont conduits jusqu'au poste de secours, où médecins et brancardiers leur donnent les secours de première urgence, à l'aide principalement du pansement individuel que porte chaque soldat. Après quoi les blessés regroupés au sein des hôpitaux d'évacuation, situés à proximité de gares, doivent être installés dans des trains sanitaires, afin qu'on les dirige vers les hôpitaux de l'intérieur. Ces trains se répartissent en différentes catégories : les trains ordinaires de voyageurs, utilisés pour les blessés (légers) assis, les trains sanitaires permanents et les trains improvisés, aménagés de lits ou de brancards, chauffés également et pourvus d'un personnel médical, pour les blessés couchés. Mais il existe un autre type de trains, beaucoup plus rudimentaire, auquel l'administration a recours, lorsqu'il n'y a plus de moyens de transport par voie ferrée, à cause de l'affluence continue de blessés : ce sont les wagons de marchandises, où s'entassent, couchés sur de la paille, les nombreux blessés qui attendent, avant que ne se forme le convoi<sup>2</sup>.

Les 16 et 17 septembre 1914, des soldats allemands, blessés pour la plupart sur le front de la Marne, entre Meaux et Vitry-le-François, arrivent dans plusieurs de ces convois de marchandises à la gare de Bordeaux. Si l'on en croit le commissaire des chemins de fer et du port, contrairement aux soldats français, acheminés les mêmes jours, qui présentent des blessures plutôt légères, les blessés allemands n'avaient guère reçus qu'un pansement sommaire : « Leur état physique est lamentable. Ils ont l'aspect de moribonds. Une odeur des plus nauséabonde se dégageait des wagons où ils se trouvaient par groupes d'une dizaine sur de la paille fauchée dans les champs avec les épis »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, Tome 160, Janvier-Mars 2014, « Introduction », p. 21-22.

<sup>2</sup> Sur ces aspects, Dr Émile Feuillié, « Évacuation des blessés de guerre. Trains sanitaires », *Revue Scientifique*, 5-12 décembre 1914, p. 193-198 ; André Cassel, « Trains sanitaires », *Larousse mensuel illustré*, juin 1916, p. 795-797 ; Jules Blain, *Les trains sanitaires en France pendant les guerres de 1870, de 1914-1918 et de la campagne de mai-juin 1940*, thèse de médecine, Université Paris Diderot- Paris 7, 1994.

<sup>3</sup> Archives départementales de la Gironde, 4 M 151, Rapports quotidiens du commissaire central de Bordeaux 1914-1915.

## L'ACTION DU PASTEUR PAUL MARGOT

Transférée à Blaye, une partie d'entre eux, dont environ 400 soldats gravement blessés, est logée à la citadelle de la ville, sous des tentes. Étant donné leur dénuement et l'insuffisance du service d'infirmerie, le sous-préfet de Blaye adresse un appel aux femmes de l'arrondissement en leur demandant d'apporter des dons en nature, du linge, des chemises surtout, « qui permettent d'améliorer l'état hygiénique des malheureux privés, durant de longs jours, de soins indispensables. Je leur demande, ensuite, leur présence active, l'oubli de leurs haines légitimes devant l'ennemi tombé ; j'attends d'elles un geste de charité, qui, peut-être, appellera sur nos blessés par l'étranger une réciprocité de bienfaisance et de douceur »<sup>4</sup>. D'autres convois conduiront peu de temps après des prisonniers allemands vers la citadelle<sup>5</sup>. Le récit d'un témoin, celui du jeune romancier et poète blayais André Lafon (1883-1915), ami de l'écrivain François Mauriac, mérite d'être mentionné. Dans une lettre adressée à ce dernier, il évoque cette pénible ambiance de septembre 1914 à Blaye : « Sur les douze cents prisonniers infligés à notre petite ville, trois cents sont blessés, et la plupart atrocement ; il n'y a plus de place, plus de pansements ; ces malheureux sont dehors, sous des tentes, dans les fossés du fort et la plus horrible puanteur les environne. Ils sont blessés et pansés depuis six jours et il n'y a pas assez de mains charitables pour verser le baume sur tant de membres rompus. [...] Je perçois la même détresse dans le regard de ces vaincus tombés et dans celui de nos frères blessés ; et certains (annexés peut-être) ont si peu dans le visage de cette brutalité qu'on dit les distinguer ! J'ai vu un de ces hommes ne prendre que deux grains d'une grappe de raisin qu'on lui tendait au sortir du train, et la passer au voisin plus malade ; la grappe a fait ainsi le tour de la tente où dix malheureux gisaient dans leur sang corrompu... »<sup>6</sup>.

Parmi les dossiers individuels de suspects en Gironde constitués au début de la guerre, figure une liasse comprenant vingt-cinq documents consacrés à "l'affaire Margot"<sup>7</sup>. Il s'agit des éléments d'une enquête administrative menée à l'initiative de l'autorité préfectorale par le commissariat de police de Bordeaux sur le pasteur suisse Paul Margot. On y trouve pour l'essentiel différentes lettres envoyées au pasteur par son frère ainsi que la correspondance du préfet datée d'octobre 1914 à avril 1915 avec le commissaire de police, la sous-préfecture de Blaye et le ministère de l'Intérieur. L'intérêt des dossiers individuels (au nombre de quatre-vingt-dix), dont la quasi-totalité concerne des civils, réside dans le fait qu'ils révèlent de la part des pouvoirs publics une suspicion envers les ressortissants des pays ennemis, puisque la majorité des personnes visées (la plupart d'entre elles seront disculpées) touche des civils allemands et autrichiens, mais aussi des Alsaciens-lorrains<sup>8</sup> ; une attitude adoptée à la veille et au commencement de la guerre, surtout à la suite des premiers revers de l'armée française (les enquêtes se déroulant entre août et novembre 1914), et qui s'intensifia durant le conflit. La spécificité que revêt néanmoins le "cas Margot" par comparaison avec les autres incriminés est qu'elle porte sur un individu originaire d'un pays neutre, la Suisse, et dont la religion protestante a le tort d'être associée à la pratique religieuse dominante en Allemagne (62 % de la population est protestante en 1910). En outre, contrairement

<sup>4</sup> « Appel aux Françaises de l'arrondissement de Blaye », par A. Lacarrière, sous-préfet de Blaye, *L'avenir blayais et jonzacais*, 16 septembre 1914.

<sup>5</sup> À la fin de septembre 1914, la citadelle renferme 1 200 prisonniers de guerre allemands. Durant le conflit, ceux-ci (ainsi que des travailleurs coloniaux) sont employés dans les usines et chez l'habitant pour remplacer une part de la main-d'œuvre absente : l'usine Desmarais, la briquetterie du cours Bacalan, l'usine Humareau, la carrière du Monteil, les exploitations agricoles avoisinantes, notamment lors de la période des vendanges (cf. Archives municipales de Blaye, Boîte Main-d'œuvre étrangère : demandes ; carnets de travail 1916-1917, et Boîte Main-d'œuvre étrangère : 1916-1919, Correspondance).

<sup>6</sup> Citée par Mauriac, *La Vie et la Mort d'un poète*, in *Œuvres autobiographiques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Édition établie, présentée et annotée par François Durand, 1990, p. 49. Vingt-six d'entre eux décèdent de leurs blessures en septembre 1914 (Archives municipales de Blaye, Boîte Guerre 1914-1918, Tombes des prisonniers de guerre allemands et autrichiens enterrés à Blaye : registre, liste, correspondance, plans 1932-1948).

<sup>7</sup> Archives départementales de la Gironde, 4 M 970, Suspects pendant la guerre, affaires diverses, dossiers individuels 1914.

<sup>8</sup> Rappelons que de nombreux civils austro-allemands et alsaciens-lorrains furent internés en France : Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*, Paris, Éditions Anthropos, 1995 ; cette mesure s'appliqua aussi à l'égard des Tsiganes alsaciens-lorrains : Emmanuel Filhol, *Un camp de concentration français. L'internement des Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest 1915-1919*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004.

aux divers motifs d'accusation invoqués dans les dossiers (commerçants ayant hébergé avant les hostilités des compatriotes allemands, voyageurs de commerce désirant quitter la France, demandes de naturalisation en attente, lettres de dénonciation basées sur de fausses rumeurs, inculpation d'espionnage, etc.), l'enquête menée à l'encontre du pasteur est la seule – avec celle du pasteur alsacien Lortsch (voir *infra*) – qui aborde la question de l'aide apportée auprès de blessés et prisonniers allemands. Sa particularité tient également à ceci qu'elle donne lieu à l'unique expulsion de France pour tous les cas de suspects établis par la préfecture de la Gironde en 1914, du moins ceux qui ont été conservés aux Archives départementales (sous la cote 4 M 970).

Ayant pris connaissance de l'appel du sous-préfet publié dans la presse locale, le pasteur Paul Margot, habitant près de Blaye, à Anglade, est parvenu à rassembler des informations sur la situation des blessés allemands. Il écrit le 16 septembre 1914 à ses parents, et à son frère, qui résident à L'Auberson, une commune suisse du canton de Vaud, pour leur faire part de sa profonde tristesse causée par l'état si déplorable des blessés : « Samedi et dimanche, la nuit, il en est arrivé deux convois, mais dans quel état ! Membres déchiquetés, os traversant les plaies à nu ; les plaies elles-mêmes gangrenées. N'est-ce pas affreux ? Couvertes de gros vers. Ces malheureux étaient étendus sur de la paille hachée, rouge de leur sang, puante. [...] Aussi il en est mort plusieurs en route, un en descendant de wagon, et chaque jour d'autres succombent ». Le pasteur leur suggère de solliciter une aide auprès de la Croix-Rouge suisse, en contactant la section de Sainte-Croix. Vers la mi-octobre, à la suite de la publication due au frère de Paul Margot dans un journal local helvétique, la *Feuille d'Avis* de Sainte-Croix, des cartes postales écrites par le pasteur à sa famille, et d'où provient l'extrait précédent, la Croix-Rouge reçoit des dons, soit sept colis de vêtements et du linge usé pour pansement, qu'elle se charge d'expédier aussitôt à Blaye. Son comité envisage même d'envoyer une ou deux infirmières connaissant suffisamment la langue allemande pour se faire comprendre des blessés. Dans un courrier émanant du frère<sup>9</sup> du pasteur, Ami, celui-ci a rédigé de son côté quelques phrases d'allemand dont il a joint la traduction française, phrases qui « te seront je l'espère utiles surtout pour ceux qui désireront que leurs parents sachent où ils sont et l'état de leur santé ». Mais, entre temps, les prisonniers allemands ont pu bénéficier de soins, grâce à l'aide matérielle et chirurgicale mise en place par les autorités françaises. C'est pourquoi le pasteur consent, comme le lui demande le sous-préfet, à faire verser à l'usage de tous les blessés sans distinction, français et allemands, les vêtements qu'il destinait à ces derniers. Notons au passage, si l'on en juge par les archives du lycée Victor Duruy de Mont-de-Marsan et du journal *Le Républicain landais*, que dans cet établissement scolaire du département voisin des Landes, où furent acheminés à la même période des prisonniers allemands, il semble bien que la position qui prévalut contrasta avec celle adoptée à la citadelle de Blaye, puisqu'elle consista à porter secours immédiatement aux blessés : « Le dimanche 13 septembre 1914 à 8 heures, les militaires français qui occupaient le lycée Victor Duruy depuis plus d'un mois reçoivent l'ordre de l'évacuer ; il est réquisitionné, et 500 blessés allemands y sont attendus. Les premiers arrivent à pied vers 10 heures 30, et les plus touchés sont transportés sur des civières. Leur état est critique ; il faut improviser et coucher ces blessés. Des infirmiers et infirmières – de passage à Mont-de-Marsan –, quelques soldats de poste, quelques dames, l'économiste et enfin le Proviseur du lycée s'unissent pour trouver des solutions. Les Allemands les plus atteints sont installés dans les dortoirs, et toute la literie de l'internat est mise à leur disposition ; les autres sont allongés sur une épaisse couche de paille fraîche. Des médecins civils et militaires, comme le Docteur Galop, viennent les panser dans l'après-midi... »<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Son jugement sur la guerre, dès le début du conflit, montre une clairvoyance prémonitoire : « Je ne pense pas qu'en aucun temps depuis le déluge il n'y ait eu de pareille catastrophe sur notre pauvre terre. Et nous ne sommes pas au bout car les deux forces en présence sont formidables et il faudra du temps pour que l'une des deux demande grâce » (Lettre à Paul Margot, L'Auberson, 26 septembre 1914). Une lucidité dont fait preuve aussi, de Genève, l'écrivain Romain Rolland, alors qu'il s'était mis au service de l'Agence internationale des prisonniers de guerre : « Cette guerre européenne est la plus grande catastrophe de l'histoire depuis des siècles, la ruine de nos espoirs les plus saints en la fraternité humaine... » (Romain Rolland, *Journal des années de guerre : 1914-1919 : notes et documents pour servir à l'histoire morale de l'Europe de ce temps*, 1<sup>er</sup>-3 août 1914, Paris, Albin Michel, 1952, p. 33).

<sup>10</sup> Cf. *Le lycée Victor Duruy dans la Grande Guerre*, brochure rédigée par Jacques Cadillon, Cyril Delmas-Marsalet, Éric Fricot, enseignants, et leurs élèves de première, Lycée de Mont-de-Marsan, Office national des anciens combattants et victimes de guerre, 2009, p. 4.

## UN ARRÊTÉ D'EXPULSION INIQUE

L'action humanitaire entreprise par Paul Margot va pourtant se retourner contre lui, et déclencher une enquête, qui conduira à son expulsion du territoire français. L'affaire débute le 3 octobre 1914, lorsqu'une certaine Madame R., médecin français exerçant dans le canton de Vaud, envoie une lettre au préfet de la Gironde pour dénoncer les propos du pasteur qui ont été reproduits par le journal suisse : « Comme vous devez le penser après lecture de cet article, l'impression ressentie a été celle-ci : les blessés et prisonniers allemands internés en France sont mal soignés, tenus très malproprement, puisque M<sup>r</sup> Margot prétend que de gros vers courent sur leurs plaies ; et la population leur est tout à fait hostile ». De telles affirmations relèvent selon elle d'une propagande déshonorante, car « il n'est pas très correct pour un pasteur vivant en France de chercher à jeter un discrédit quelconque, un soupçon bien ou mal fondé si léger soit-il sur un pays qui lui est hospitalier ». Il faut craindre, conclut-elle, que les Allemands usent de représailles : « Les journaux suisses sont lus en Allemagne et qu'advient-il ? Ce sont les nôtres, les blessés et prisonniers français qui risqueront d'en subir les conséquences »<sup>11</sup>.

Ordre est donné alors par le préfet au commissaire spécial de Bordeaux d'engager des investigations sur le comportement de Paul Margot depuis son arrivée en France. Au cours de son interrogatoire, le pasteur, marié avec une française, père de trois enfants, explique le motif de sa demande de secours : « En exposant l'état lamentable dans lequel se trouvaient les blessés allemands, je n'ai obéi qu'à la pitié que j'éprouvais pour ces malheureux sans aucune préoccupation de nationalité ». Face à la critique formulée par le commissaire, d'après laquelle il aurait négligé de s'intéresser aux blessés français, le pasteur s'en tient à une constatation simple : « Les blessés français me paraissaient avoir reçu à peu près tous les soins nécessaires ; le sentiment de la population semblait, forcément, tout d'abord hostile aux Allemands, et je dois reconnaître que ce sentiment n'a pas résisté dans les cœurs français devant la souffrance de ces malheureux ennemis, et c'est pourquoi je m'étais tout d'abord intéressé à ceux-là, répondant d'ailleurs à l'appel de M. le sous-préfet qui visait surtout les Allemands et dont je voulais seconder la généreuse initiative ». Quant à la publication de sa correspondance dans la presse helvétique, elle s'est faite à son insu, sans qu'il en soit informé par son frère : « Je regrette vivement cette publication que je n'avais pas prévue, qui a pu provoquer quelque émotion et qui a pu, peut-être, jeter quelques doutes sur mes sentiments que j'affirme absolument français, comme sont, du reste, français les sentiments de la Suisse Romande de laquelle je suis originaire ».

Malgré le témoignage recueilli auprès du pasteur Leehardt (« C'est un très brave homme, aimant la France et incapable de se livrer à l'espionnage »), son ancien professeur à l'École des Évangélistes de Montpellier, et compte tenu de jugements défavorables émanant des rapports de police (« Cet étranger ne m'inspire qu'une confiance relative. Je le crois plutôt germanophile » ; « il n'a jamais voulu demander sa naturalisation ni celle de ses enfants ») et de la hiérarchie militaire (« l'intéressé s'est montré en cette circonstance suspect au point de vue national et s'est rendu coupable d'une grave incorrection »), le ministre de l'Intérieur Malvy ordonnait, par arrêté du 30 novembre 1914, sur proposition du préfet de la Gironde, que Paul Margot soit expulsé de France. Ce même mois, un incident, moins grave toutefois, survint lors de la visite d'un aumônier protestant aux blessés allemands regroupés dans l'hôpital du lycée de Talence, une commune proche de Bordeaux : « La visite du pasteur Lortsch (de la Société biblique britannique et étrangère) à ces hommes est marquée par de l'agitation et les récriminations de ces derniers quant à leurs conditions de vie matérielles. Immédiatement, le pasteur Lortsch est suspendu par les autorités militaires françaises pour avoir « minimisé la situation de guerre ». Le conseil presbytéral alerté (et qui compte dans ses rangs un militaire, le général Larchey) joue les médiateurs et l'incident est ramené à ses justes proportions. Mais désormais les pasteurs bordelais se montrent réticents pour assurer l'aumônerie de l'hôpital allemand de Talence et celle du camp d'internement de Saint-Médard »<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> Archives départementales de la Gironde, 4 M 970, Suspects pendant la guerre, affaires diverses, dossiers individuels 1914.

<sup>12</sup> Séverine Pacteau de Luze, « " Le monde passe " : protestants de Gironde et Dordogne face à la Première Guerre mondiale », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, op. cit., p. 325.

## ÉPILOGUE

Le 3 décembre 1914, le pasteur rédigeait de Sainte-Croix une lettre destinée au préfet de la Gironde, dans laquelle il proclamait son innocence et demandait que la mesure injuste prise contre lui soit supprimée :

« Me sera-t-il permis de protester *très respectueusement* [souligné] contre une décision qui me frappe péniblement puisque j'ai dû laisser en France ma femme et mes enfants.

De quoi peut-on m'accuser ? D'avoir écrit sous une impression bien naturelle deux cartes à mes parents ? Je racontais ce que chacun autour de moi disait ouvertement, ce que l'*Avenir blayais* mentionna, et cela sans parti pris, sans la moindre accusation contre nos autorités pour lesquelles j'ai la plus haute estime. Je le faisais *uniquement* pour répondre à l'appel de M<sup>r</sup> le sous-préfet de Blaye. Sachant que de Sainte-Croix on se préparait à diriger sur Pontarlier et sur Dijon du matériel et même du personnel sanitaire, je pensais avec juste raison, (vous en avez eu la preuve), qu'on ferait aussi quelque chose pour Blaye.

Est-ce ma faute à moi si mes cartes ont été insérées à *mon insu* dans un journal qui récemment a été blâmé à cause de ses opinions trop francophiles, compromettantes a-t-on dit pour la neutralité de notre pays ?

Si la mesure qui me frappe ne peut être rapportée de suite, je me permets Monsieur le Préfet de recourir à vous pour obtenir son abrogation aussi vite que possible. Car j'ose espérer que cette mesure est provisoire »<sup>13</sup>.

Deux mois plus tard, appuyé par le sénateur démocrate et républicain Eugène Réveillaud<sup>14</sup>, protestant, fondateur du journal protestant *Le Signal*, et par ailleurs ami d'Émile Combes, Margot sollicitait un complément d'enquête à propos du comportement qui lui était reproché. Les autorités françaises firent savoir que la mesure d'expulsion appliquée à son encontre était justifiée et qu'elle ne pouvait être rapportée. De sorte que Paul Margot demeura interdit de séjour en France. Il fut nommé le 11 avril 1915 au poste de pasteur de la communauté évangélique de Bas-Valais, avec résidence à Monthey. À l'occasion de sa retraite, en 1936, on pouvait lire, dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* : « M. le pasteur Paul Margot, originaire de Sainte-Croix, pasteur de la communauté protestante de Monthey depuis 1915, célébrera dimanche 20 courant son culte d'adieu. Il prend sa retraite à l'âge de 70 ans, après un demi-siècle de pastorat fécond et dévoué partagé entre Anglade (France) et Monthey. Nous lui adressons des vœux pour une longue et paisible retraite, récompense méritée d'une vie de dévouement, laissant le meilleur souvenir parmi la population montheysanne »<sup>15</sup>.

Il convenait donc, pour réparer l'injustice commise par les pouvoirs publics envers le pasteur Margot au début de la Grande Guerre, dans un pays qu'il chérissait, d'honorer la mémoire de cet homme de bien.

Emmanuel Filhol  
Université de Bordeaux  
Laboratoire SPH, Sciences, Philosophie, Humanités

---

<sup>13</sup> Archives départementales de la Gironde, 4 M 970, Suspects pendant la guerre, affaires diverses, dossiers individuels 1914.

<sup>14</sup> Sur Eugène Réveillaud (1851-1935), élu député radical de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure) puis sénateur (de 1912 à 1921) de Charente-Inférieure, voir sa notice dans Jean Jolly, *Dictionnaire des Parlementaires français (1889-1940)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960-1977, Tome VIII, p. 2827-2830.

<sup>15</sup> *Feuille d'Avis de Lausanne*, 17 juillet 1936.

## Éléments de bibliographie

1. Archives départementales de la Gironde, 4 M 970, Suspects pendant la guerre, affaires diverses, dossiers individuels 1914.
2. Archives départementales de la Gironde, 4 M 151, Rapports quotidiens du commissaire central de Bordeaux 1914-1915.
3. Archives municipales de Blaye, Guerre 1914-1918, Tombes des prisonniers de guerre allemands et autrichiens enterrés à Blaye : registre, liste, correspondance, plans 1932-1948. Main-d'œuvre étrangère : demandes ; carnets de travail 1916-1917. Main-d'œuvre étrangère : 1916-1919, Correspondance.
4. Blain Jules, *Les trains sanitaires en France pendant les guerres de 1870, de 1914-1918 et de la campagne de mai-juin 1940*, thèse de médecine, Université Paris Diderot- Paris 7, 1994.
5. Cadillon Jacques, Delmas-Marsalet Cyril, Fricot Éric et leurs élèves de première, *Le lycée Victor Duruy dans la Grande Guerre*, Lycée de Mont-de-Marsan, Office national des anciens combattants et victimes de guerre, 2009, 24 p.
6. Cassel André, « Trains sanitaires », *Larousse mensuel illustré*, juin 1916, p. 795-797.
7. Farcy Jean-Claude, *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*, Paris, Éditions Anthropos, 1995.
8. Feuillié Émile (D'), « Évacuation des blessés de guerre. Trains sanitaires », *Revue Scientifique*, 5-12 décembre 1914, p. 193-198.
9. Filhol Emmanuel, *Un camp de concentration français. L'internement des Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest 1915-1919*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004.
10. Jolly Jean, *Dictionnaire des Parlementaires français (1889-1940)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960-1977, notice sur « Réveillaud Eugène », Tome VIII, p. 2827-2830.
11. Mauriac François, *La Vie et la Mort d'un poète*, in *Œuvres autobiographiques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Édition établie, présentée et annotée par François Durand, 1990.
12. Pacteau de Luze Séverine, « " Le monde passe " : protestants de Gironde et Dordogne face à la Première Guerre mondiale », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, Tome 160, Janvier-Mars 2014, *Les Protestants français et la Première Guerre mondiale*, p. 319-335.
13. Rolland Romain, *Journal des années de guerre : 1914-1919 : notes et documents pour servir à l'histoire morale de l'Europe de ce temps*, Paris, Albin Michel, 1952.

## Annexe 1

Dans *Les Prisonniers de Guerre* (1914-1919), Paris, Payot, 1929, écrit par Georges Cahen-Salvador (conseiller d'État, ancien directeur du service général des prisonniers de guerre au ministère de la Guerre), l'auteur reproduit (p. 40-41) une lettre de l'Américaine Mary Bayle O' Reilly qui visite le dépôt de Blaye :

Bordeaux, le 2 octobre 1914.

Monsieur le Directeur des Prisons militaires.

Monsieur,

Permettez-moi de vous féliciter, en même temps que le Ministre de la Guerre, des conditions excellentes dans lesquelles nous avons trouvé aujourd'hui le dépôt de prisonniers de Blaye.

L'hôpital, la propreté générale et la nourriture équivalent à ce que présentaient à ce point de vue les meilleures des prisons d'importance secondaire de l'État de Massachussetts (États-Unis) qui ont été pendant une dizaine d'années sous ma surveillance.

Le fait que la France donne, dans les circonstances présentes, de tels soins à des prisonniers allemands impressionnera profondément l'opinion publique américaine.

Avec mes félicitations, veuillez agréer...

Inspectrice des prisons de l'État de Massachussetts (États-Unis, années 1900-1912).

Un témoignage édifiant !

Il convient toutefois de préciser le contexte dans lequel s'inscrit cette lettre : le rapport intervient juste après la visite faite l'après-midi du 30 septembre 1914 par le ministre de la guerre Millerand au camp de prisonniers allemands de la citadelle de Blaye. Nous savons que le gouvernement français s'était (momentanément) installé à Bordeaux depuis le début du mois de septembre 1914.

## Annexe 2

Article de Ch. Bonnefon, extrait du journal *Le Figaro* du 5 octobre 1914.

Consultable sur [gallica.bnf.fr/](http://gallica.bnf.fr/)



### Lettre de Bordeaux

Prisonniers allemands et prisonniers français. -  
Les motifs de l'invasion

2 octobre 1914.



Sous le ciel bleu pâle, à peine voilé de légers nuages, et sous le soleil de « cagnard » méridional qui verse dans les rues sa santé et sa gaîté, Bordeaux exhale son parfum discret de vieille ville latine. Un calme aristocratique flotte dans l'air. Sur les flots de la Garonne d'un jaune éclatant et chaud comme de l'or en fusion, la lumière de midi jette quelques plaques d'argent...

Et je revois, grisâtres, dégouttantes (sic) de pluie, sous les rafales d'automne, les campagnes du Brandebourg, écrasées sous le ciel de plomb ; Il fait froid. Il fait triste. L'âme est transpercée et frileuse parmi les fumées sales qui enrichissent l'Allemagne. Il pleure dans mon cœur, comme il pleut sûr la ville. Pour ne pas être découragé et transi, il faut se réfugier dans un rêve intérieur...

Les seuls gens heureux sur la terre en ce moment sont les paysans allemands transportés par les hasards de la guerre dans cette féerie de Gascogne. Ils l'avouent sans ambages, gaillardement.

Internés à Blaye au nombre de 1,200, ils ne regrettent pas leurs tranchées, et le mot de « tadelos »\*, qui signifie sur des lèvres germaniques le comble de la satisfaction, revient sans cesse dans leurs propos. Il n'est pas jusqu'à ce laisser-aller méridional, imbibé de liberté comme de soleil, qui ne les surprenne et ne les enchante. Mieux vaut être captif à Blaye que libre à Spandau.

Ils réclament cependant certaines choses : les uns voudraient plus de pommes de terre, et moins de viande; d'autres soupirent après une grammaire française qui leur permettrait d'utiliser leurs loisirs. « Profitieren »\* reste leur devise jusque dans leur captivité. Quelques-uns enfin réclament la charrue ou la truelle pour occuper leurs bras pendant ce repos forcé. Sur ces faces placides et rougeaudes on cherche en vain le désir de vaincre, la préoccupation de l'avenir, l'angoisse de la lutte qui s'équilibre. Rouages séparés de la grande machine de guerre allemande, ils ne possèdent, me semble-t-il, aucun ressort individuel. Ils ne fonctionnent plus à vide, et en cessant d'agir, comme parties du mécanisme, ils ont aussi cessé de rêver.

Le jour même où ces heureuses gens répétaient béatement leur satisfaction de vivre, un journal allemand, les *MunchnerNeueste Nachrichten*, contenait sur les prisonniers français en Bavière quelques détails qui voulaient être caustiques. « Ils boivent trop de limonade ; ils sont dépensiers ; leur salut militaire a je ne sais quoi d'affecté et de poseur ». Après ces critiques bénignes, le reporter germanique ajoutait : « Ce qu'il y a de tout à fait surprenant, étant donnée la situation, c'est la foi de ces hommes-là dans la victoire. Ils éclatent de rire quand on leur parle de la défaite de la France et rien ne peut les faire revenir de leur opinion. »

Voilà qui est beau et fort réjouissant dans la bouche d'un ennemi.

Les prisonniers français ne se plaignent pas non plus d'être maltraités. On m'a cité cependant le cas d'un Gascon qui, après une lettre remplie d'éloges pour ses geôliers, avait ajouté en patois landais, comme signature : « C'est tout le contraire qui est vrai ».

On dit aussi que l'Empereur a donné l'ordre de ménager les susceptibilités religieuses des musulmans et d'éliminer de leurs repas la soupe au lard, régal des troupes allemandes. Mais par une singulière erreur, les zouaves assimilés aux turcos se seraient vus privés d'un pareil *rata*.

Ah ! si l'on pouvait échanger un coin des deux ciels ! Malgré tout, nos prisonniers ne seraient pas alors les plus maltraités.

En contemplant ce cher pays doré par l'automne, une phrase de l'historien Dahn revenait à mon esprit : « La cause unique de l'invasion des Barbares doit être cherchée dans l'excès de population. Les Cimbres et les Teutons ne haïssaient pas les Romains. Ils leur demandaient des terres ».

S'emparer des biens du vaincu, pratiquer à son égard froidement une politique d'extermination dans la guerre, tel est le but de quelques Allemands. Le docteur Rommel a, comme on sait, systématisé leur doctrine.

« En face de l'Allemagne surpeuplée, écrit-il, la France constitue un centre de dépression. Il en résultera un courant d'air appelé invasion, phénomène pendant lequel lois et morale sont mises provisoirement de côté. Le moment est proche où les cinq fils de la famille allemande auront aisément raison du fils unique de la famille française. »

Prophétie à double tranchant s'il en fut, car les douze fils de la famille slave pourraient tout aussi bien, à ce compte, juguler et dépouiller les cinq fils de la famille allemande. Morale de bandit que les événements se chargent de condamner...

## Ch. Bonnefon

\* Remarques :

On notera les fautes d'orthographe commises sur les deux mots allemands mentionnés. À lire, sans doute, en tant qu'expression traduisant la dévalorisation de l'Allemagne (peut-on vraiment respecter sa langue...), comme écriture du symptôme : ce journaliste emploie d'une part le terme "tadelos", au lieu de "tadellos", adjectif qui signifie "impeccable" ou "irréprochable" ; d'autre part, il utilise le verbe "profitieren", qui s'écrit en réalité, dans la langue allemande, au début du xx<sup>e</sup> siècle (et ensuite), "profitieren", qui veut dire profiter de quelque chose.

E. Filhol